

« Si vous avez aimé 2004, vous allez adorer 2005 ! ».

Annonçant les mesures drastiques décidées par le Conseil d'Etat dans le contexte financier plombé que l'on connaît, Pascal Broulis, grand argentier vaudois, s'est fendu d'un « bon mot ». Volontarisme de façade ? Ou l'humour, plus que jamais, comme politesse du désespoir ?

## Finances du canton de Vaud

### Le Conseil d'Etat sur un repli sans perspective !

On connaît dorénavant les données : 385 millions de déficit pour les comptes 2003, alors que 157 en avaient été budgétés. Un tableau encore plus sombre est d'ores et déjà prédit pour les comptes 2004 ! Et des décisions qui tombent illico : charges du budget 2005 qui devraient être égales à celles de 2004 - auquel on retranchera 162 millions (article 165 de nouvelle Constitution oblige) - ; négociations salariales demandées avec les syndicats et associations du personnel ; et des mesures immédiates - tant sur le fonctionnement que sur les investissements - pour répondre à la hausse du déficit.

Mais, de perspectives et de projet fédérateur pour le Canton... point !

Pascal Broulis et le Conseil d'Etat demandent d'agir et de réfléchir sans tabous. Nous pensons, au contraire, qu'une politique doit être menée selon des axes forts, des priorités et des choix. Cela ne semble pas (plus ?) être le cas pour les tenanciers du Château cantonal. Une fois de plus on assiste à un saupoudrage de mesures plus ou moins sévères. Tous touchés et tous fâchés ! Les régions périphériques, les pôles de formation, le développement touristique, la santé, l'école obligatoire, qui, à elle seule, totalise plus de 30% des mesures immédiates !

N'était-ce pas là pourtant une opportunité de discuter des inéquités d'un système scolaire bricolé au fil des années et dans lequel les collègues brevetés et les généralistes sont toujours les dindons de la farce ! Ce choix-là, le Conseil d'Etat n'a pas osé le faire.

Et de débusquer les « malins » qui s'en sortent toujours, alors que le DFJ, par exemple qui, par sa bonne gestion a réussi à maîtriser ses coûts, doit démontrer *ad aeternam* qu'il peut encore faire mieux !

#### Une enveloppe déchirée et potentiellement 200 postes supprimés

Pour l'heure, la DGEO a décidé une diminution de 3% des ressources allouées aux établissements dans le cadre de l'enveloppe. Cette mesure permet une économie de 8,5 millions en 2004 et plus de 20 millions en 2005 ! Elle correspond potentiellement à 200 postes à plein temps supprimés et devrait toucher plus de 300 collègues! L'enveloppe, prévue comme instrument de pilotage et de régulation, est utilisée comme une variable d'ajustement des coupes budgétaires. Que nous n'avions pas été renvoyés à notre niche quand nous en évoquions cette fonction potentielle... !

La SPV prendra langue avec le DFJ et devra vraisemblablement négocier avec le Conseil d'Etat.

Pour ce faire, il nous faut être en position de force, c'est pourquoi, nous appelons dès maintenant, face aux tronçonneuses du gouvernement, à une mobilisation à hauteur des coupes programmées.

La SPV invite aussi les conseils de direction à ne pas jouer les lieutenants passifs de ce démembrement. A exiger des mesures concertées décidées par les services et la Cheffe du département et/ou à agir de concert avec les collègues pour que la pilule soit la moins amère possible.

Lors de la rencontre du 5 avril avec les associations, Pascal Broulis évoquait un « repli » potentiel du Canton, susceptible, selon lui, de ne plus pouvoir offrir des conditions optimales dans tous les domaines dont il est responsable.

C'est ce repli sans perspective qui doit d'abord être dénoncé, de même qu'un pseudo partenariat social qui met les acteurs devant les faits accomplis.

Jacques Daniélou